



HAL
open science

Critique conceptuelle du développement durable, alternative globale et islam : pour une société de la mesure, du partage, et du bien-être

Jamel Khermimoun

► To cite this version:

Jamel Khermimoun. Critique conceptuelle du développement durable, alternative globale et islam : pour une société de la mesure, du partage, et du bien-être. Éthique et environnement Face aux enjeux écologiques, quelles approches, quelles priorités, quelles pistes privilégier, pour une alternative humaine et durable?, L'Harmattan, 2016. hal-02495670

HAL Id: hal-02495670

<https://hal.science/hal-02495670>

Submitted on 9 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Critique conceptuelle du développement durable, alternative globale et islam : pour une société de la mesure, du partage, et du bien-être

Jamel Khermimoun, géographe (docteur en géographie, aménagement et dynamique des espaces de l'Université Paris-Sorbonne), auteur, chercheur au CERII.

1. État des lieux, concepts et problématique : un modèle social et économique à bout de souffle

Aujourd'hui, la notion de développement durable est décriée au point que certains n'hésitent pas à parler d'« après développement durable ». D'autres proposent d'abandonner totalement un concept qui permettrait aux partisans d'une économie néolibérale de légitimer un système fondé sur le profit, les inégalités, la surconsommation, une exploitation des ressources naturelles sans limites, et l'hégémonie des grandes multinationales.

La notion de « développement », liée à l'objectif de croissance, érigé en finalité, est aujourd'hui pointée du doigt par un certain nombre de spécialistes, par des acteurs de la société civile et par tous ceux qui réfutent une conception du « progrès » portée par une volonté de produire toujours davantage dans la perspective d'atteindre, du moins dans les pays riches et dans ceux qui s'inspirent de leur modèle économique, un idéal qui incite à toujours plus de stabilité et de confort matériel. Cette perception du monde, de l'homme et de l'environnement, a suscité des déséquilibres qui se traduisent notamment par une crise écologique globale et complexe, des conflits armés, une concentration des richesses produites au profit d'une minorité et au détriment de populations meurtries, par la pauvreté, la faim, les épidémies. Face à ces enjeux humains,

environnementaux, économiques, géostratégiques, politiques, les réponses à penser et à mettre en œuvre ne peuvent être que réfléchies de manière transversale, multidimensionnelle, en mobilisant les différents champs des sciences de l'homme et en articulant les différents échelons de territoire et de décision. Le développement durable ne fait pas l'objet d'une seule théorie, ni d'une discipline en particulier, ni d'un seul champ d'application. Cette notion vaste et complexe fait l'objet de multiples interprétations et s'applique à différentes échelles de territoire allant de l'individu à la planète (Gagnon, 2008).

Pour François Mancebo (2008), chaque personne et chaque collectivité vit des territorialités multiples. Il s'interroge sur la manière de définir concrètement, pour chaque action, les priorités entre ces différentes dimensions territoriales. Il estime que la notion de développement durable implique un décalage entre ce que l'on pourrait nommer, d'une part, « l'espace des problèmes », et d'autre part, « l'espace des réponses ». Selon lui, le slogan du développement durable selon lequel il conviendrait de « penser globalement et agir localement » serait donc difficilement applicable, voire concevable.

Ce qui est certain, c'est que le modèle de développement, tel qu'il est conçu aujourd'hui dans les pays riches, est en crise. Des facteurs complexes et multiples ont conduit à cette situation. Le recul des valeurs qui découlent de la foi a contribué à occulter du modèle de bien-être pensé pour l'homme, à l'ère de la modernité, la dimension de l'être intérieur qui aspire à un épanouissement, à un équilibre auquel l'aspect matériel ne contribue qu'en partie.

Nous faisons l'hypothèse que la réflexion autour de la notion de « développement durable », critiquée aujourd'hui, car centrée sur une approche economiciste, peut donner naissance à une nouvelle définition du concept. Le

développement durable ne peut avoir de sens que s'il est perçu différemment, que s'il est compris comme un paradigme destiné à servir véritablement le bien-être de l'homme et de la biosphère. Nous nous proposons ici d'explorer les possibilités d'évolution et de dépassement d'une notion cloisonnée par les impératifs d'un système économique et une conception matérialiste du développement et de la durabilité qui occulte en totalité ou en partie la dimension de l'homme. Revisiter la sémantique s'avère essentiel pour faire émerger des approches nouvelles, pour redéfinir le sens et la finalité des concepts, de leur contenu, et pour dépasser la terminologie en tant que contenant. Nous nous proposons de développer une approche paradigmatique résolument ouverte sur la dimension de l'être.

D'un point de vue économique, l'islam lie intimement la notion de durabilité avec celles de stabilité, de justice et de valorisation des compétences des personnes. L'assistanat, qui se manifeste en Occident par une aide régulière ou ponctuelle apportée aux personnes marginalisées et en détresse, est entretenu aujourd'hui d'une certaine manière par l'État, par les services sociaux municipaux ou par des associations qui fondent une bonne part de leur action sur le bénévolat. Penser sur le long terme l'équilibre et l'avenir de nos sociétés passe nécessairement par une volonté affirmée de celles-ci de permettre aux personnes exclues et marginalisées de sortir durablement de l'assistanat pour les amener à devenir des acteurs de la vie économique qui contribuent effectivement au développement juste et solidaire de leur pays, tout en faisant en sorte que travail et effort produit au quotidien riment avec vocation et épanouissement.

2. Repères historiques

La préoccupation écologique au sein de la communauté scientifique apparaît au cours des années soixante-dix (Club de Rome, rapport Fournex, rapport Dag Ham-marskjöld). Le concept de « sustainable development » apparaît en 1980. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publie en 1980 un rapport intitulé « la stratégie mondiale pour la conservation ». La notion de « sustainable development » apparaît pour la première fois. Elle est traduite à l'époque par « développement soutenable ». Le rapport Brundtland (du nom du Premier ministre norvégien de l'époque, madame Gro Harlem Brundtland), officiellement intitulé « Notre avenir à tous », « Our Common Future », est produit en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU. « Plus le temps passe, plus la société civile prend conscience de l'urgence de mettre en place une solidarité planétaire pour faire face aux grands bouleversements des équilibres naturels. Ainsi, au cours des années quatre-vingt, le grand public découvre les pluies acides, le trou dans la couche d'ozone, l'effet de serre, la déforestation et la catastrophe de Tchernobyl !¹⁵ » Le rapport Brundtland donne une définition populaire au développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux

15 « Comment est née la notion de développement durable ? », site internet du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 2010.

besoins actuels et à venir¹⁶ ». Ce rapport servira de base au sommet de la Terre de Rio en 1992. Ce sommet officialisera la notion de « développement durable » et celles des trois piliers (économie, écologie, social). L'évolution du concept de développement durable est marquée par un mouvement de va-et-vient entre les connaissances et la pratique, entre les scientifiques et les praticiens (Gagnon, 2008).

3. Quelques constats autour d'une notion qui divise

L'absence de consensus au sein de la communauté scientifique autour du concept de « développement durable » est révélateur du caractère polysémique, ambigu (Gagnon, 2008) et hétérogène de celui-ci. Notons qu'il existe plus de 80 définitions du développement durable (Mebratu, 1998). Le concept porterait en soi nombre de contradictions (Mancebo, 2007). Cette notion a fait l'objet d'une appropriation par des acteurs très divers, aussi bien sociaux, économiques, que politiques. Il est intéressant de se demander si le concept serait incontournable comme le suggèrent certains chercheurs. A-t-il valeur de nouveau paradigme scientifique malgré sa complexité, son aspect transversal et multidimensionnel (Gagnon, 2008), comme le pensent une part de la communauté scientifique ? Est-ce un concept « passe-partout » ou plutôt un concept ouvert, complexe, en construction, fédérateur à plusieurs égards (Gagnon, 2008) ? Serait-il une simple formule, un alibi au service de l'économisme et du paradigme dominant de la croissance comme le pense Agha Khan (2005) ?

16 Rapport Brundtland de la CMED.

Aurait-il, d'un point de vue épistémologique et scientifique, valeur de nouveau paradigme ou représente-t-il un paradigme en construction ? (Gagnon, 2008), et si oui, pourquoi ne fait-il pas l'unanimité ? Est-il destiné à survivre, mais sous une autre forme, à évoluer, pour pouvoir faire face de manière globale aux défis environnementaux ? Si oui, dans quel sens ? Faudrait-il l'enterrer purement et simplement comme le suggèrent certains chercheurs pour penser des paradigmes fondés sur des principes autres, nous offrant la possibilité d'aborder les enjeux environnementaux sous un nouvel angle ? Pour ceux qui défendent ce concept, ils lui attribuent le mérite de participer à un renouvellement de la pensée sur le développement, à un changement de perspectives et de valeurs (Gendron, 2005). Le développement durable offrirait pour le chercheur un potentiel d'analyse des rapports sociaux et spatiaux comme le suggère Christiane Gagnon (2008). Elle estime que croissance et développement sont étroitement associés malgré la confusion et les controverses. Les chercheurs sont selon elle partagés quant au potentiel paradigmatique du développement durable comme modèle de connaissance. Elle pense que le paradigme du développement durable met en doute les raisons et les fins du développement, à travers la construction d'approches, de théories, de méthodes et d'applications concrètes tant à l'échelle individuelle que collective. Pour elle, le concept, qui ferait l'objet de différentes approches (économiste, environmentaliste, humaniste, territorialiste), serait traversé par différentes hypothèses théoriques et par des courants idéologiques opposés : conservateur, modéré, progressiste, anthropocentré, écocentré. Il serait fédérateur, notamment parce qu'il contribuerait à susciter le dialogue entre de multiples acteurs (Sauvé, 2007), à différentes échelles d'action. Au-delà de la seule gestion des entités naturelles

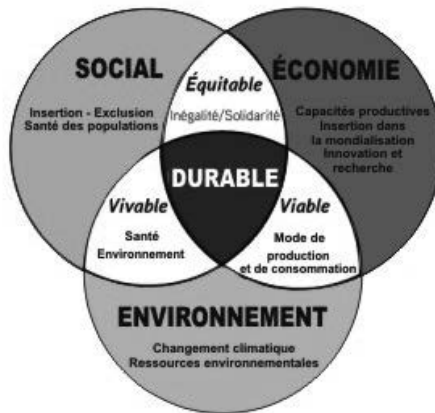
et des ressources, le développement durable pose la question des territoires pertinents de l'action (Héran, Zuindeau, 2001 ; Mancebo, 2007). Le concept de développement durable aurait « le mérite d'interroger la société civile, de créer des débats et peut-être de parvenir à un certain niveau de conscience des problèmes écologiques [...] Le développement durable peut conduire au décloisonnement des disciplines, à la collaboration entre chercheurs et enseignants de différents horizons ; il peut donc être porteur de réflexions productives et judicieuses. Pour cela, il est nécessaire que les acteurs de l'enseignement et de la recherche apportent une approche critique de la notion de développement, avant de s'intéresser à celle de développement durable » (Rodhain, Llana, 2006).

4. Critique du concept de développement durable

Le concept de développement durable est critiqué pour plusieurs raisons. Il serait à la fois une mode, une formule « passe-partout », complexe, difficile à cerner. Certains chercheurs soulignent l'antinomie qui existerait entre « développement » et « durabilité ». Si certains spécialistes parlent d'une notion globalisante et l'emploient au singulier, d'autres estiment qu'il existe « des développements durables ». Pour ceux qui pensent qu'il est aujourd'hui nécessaire de dépasser le concept, il faut désormais parler d'« après-développement durable ».

De toute évidence, ce concept est prisonnier d'un schéma qui traduit une certaine vision du monde et qui compartimente le social, l'économique et l'environnemental : « L'économie – dont il faut stimuler la croissance – est ici conçue comme une entité autonome, ayant son existence et sa dynamique propre en dehors de la société ; elle est ainsi sans nom, sans visage, sans

responsabilité ; elle conditionne les rapports entre société et environnement » (Sauvé, 2007). Lucie Sauvé (2007) se demande s'il ne faut pas travailler à réintégrer l'économie dans la société, comme l'une des sphères de l'activité humaine. Pour elle, « dans une telle cosmologie, l'environnement est restreint à un ensemble de ressources qu'il faut utiliser de façon « rationnelle » pour ne pas épuiser les « stocks » et « services », ce qui nuirait à la durabilité de l'activité économique ». Elle rappelle que, lorsque quelque chose se transforme en ressource, en capital (« capital naturel »), elle perd sa valeur en elle-même, elle est dépouillée de toute autre valeur, mise à part celle d'être utilisée, exploitée (Sachs, 1997). Selon Jackson (2010), « le concept de prospérité économique – et la limitation de l'augmentation de la prospérité à la croissance économique – est une construction moderne. C'est une construction qui essuie désormais de nombreuses critiques ».



Les trois sphères du développement durable

Source : Insee, 2013.

L'aspect globalisant du développement durable, qui intègre les dimensions sociale, économique et environnementale, et qui traduit une certaine vision du monde, pourrait favoriser, dans un sens, les approches et les analyses pluridisciplinaires et transversales. Dans les pays non occidentaux, la vision du monde est très différente. Des notions telles que le « mal développement » ou le « sous-développement » sont pensées en Occident en référence à un concept considéré comme un modèle abouti, une finalité. Le concept a été élaboré par des stratégies descendantes dominantes (Claval, 2006) qui instituent la prédominance de la dimension économique. Le développement durable, porté essentiellement par les institutions, relève d'un processus de domination (Boltanski, 2008). L'instrumentalisation et la récupération du concept par les politiques, les institutions, afin de servir le paradigme dominant de la croissance, renforcent la position de ceux qui prônent l'abandon pur et simple du concept. Pour François Mancebo (2007), la peur, instrumentalisée, est un élément important à prendre en considération : « Rumeurs et phobies, méfiance des populations à l'égard des décisions, manipulation des craintes par les acteurs pour faire adopter leurs priorités sans critiques. » On constate selon lui une inflation des discours autour de la peur (évoqueries des risques naturels et technologiques, risques sanitaires). Cela ferait écho à d'autres peurs plus générales (terrorisme, délinquance, etc.). Nombre de politiques, tout particulièrement relevant du développement durable, se fondent sur la peur (Zarka, 1995). Un savoir orienté, alimenté ou non par les discours institutionnels, scientifiques et commerciaux, puis relayés par les médias, en devient la source principale (Mancébo, 2007).

Si le concept suscite à la fois débats, polémiques et dans un sens, approfondissement de la réflexion, nous sommes en droit de nous demander s'il est en mesure d'incarner un

nouveau paradigme en mesure de bousculer les repères du modèle dominant, ou si à l'inverse, il est condamné à être tributaire de celui-ci.

Selon les idées du courant post-développementiste, incarné notamment par Serge Latouche qui a écrit en 1986, *Faut-il refuser le développement ?*, le qualificatif durable nous incite à croire que le développement peut s'inscrire dans la durabilité. Or, il contribue à la dégradation des équilibres économiques, écologiques et sociaux (Rodhain, Llena, 2006). Selon Jackson, la poursuite d'une croissance économique soutenable ne pourrait se faire qu'au prix d'un développement non équitable, qui n'offre pas la possibilité à tous les pays du monde de converger vers un même niveau de richesse. Cyria Emelianoff (2006) définit ainsi les inégalités écologiques : « Nous serions inégaux sur un plan écologique par les impacts que nous subissons et par ceux que nous générons. [...] L'inégalité écologique désignerait une distribution inégale de biens et de maux environnementaux, mais aussi de droits à polluer. » Concernant l'accès inégal aux « biens environnementaux », Kempf (2007) considère que « les pauvres vivent dans les endroits les plus pollués, à proximité des zones industrielles, près des voies de communication, dans les quartiers mal desservis en eau ou en ramassage d'ordures ». Selon Cyria Emelianoff (2008), « on peut considérer que les individus et les groupes sociaux sont inégaux sur un plan écologique, et non seulement environnemental, par les impacts qu'ils génèrent sur les écosystèmes, c'est-à-dire par les quantités de polluants relatifs à leurs modes et niveaux de vie, ou encore la taille de leur empreinte écologique, si l'on choisit un indicateur simplifié. La redistribution des droits à polluer ou à utiliser les capacités auto-épuratrices des écosystèmes, ce qu'on appelle les « puits », est au cœur des réflexions relatives à l'équité écologique à une échelle planétaire ». Pour elle, « la notion d'inégalité écologique

renvoie donc à une distribution inégale de biens, de maux environnementaux et de droits à polluer. *Stricto sensu*, il n'existerait que des inégalités écologiques ». « Dans cette acception, l'inégalité écologique est une notion complexe, puisqu'elle considère l'individu comme créateur d'inégalités, intra et intergénérationnelles, et non seulement comme victime d'inégalités » (Emelianoff, 2008). L'économiste Jean-Marie Harribey (2004) estime que « la contrainte des limites de notre planète était incontournable et ne pouvait plus être ignorée. Nous avons ainsi conscience que l'extension et la généralisation du mode de vie gaspilleur et extravagant des populations les plus riches n'étaient pas possibles. Il est en particulier inconcevable de généraliser à tous les pays le niveau de consommation d'énergie par habitant des pays les plus riches ». Au nom du principe de responsabilité formulé par Hans Jonas, il estime que la raison nous incite à « poser la question d'une décélération de la croissance au sein des pays riches de façon à ralentir le prélèvement qu'ils effectuent sur les ressources naturelles et faciliter celui des plus pauvres. Le développement peut ainsi devenir un objectif stratégique pour tous dès lors qu'il est conçu différemment selon le niveau déjà atteint et que la préférence est accordée aux productions de qualité, obtenues dans des conditions sociales et écologiques elles-mêmes de qualité » (Harribey, 2004).

5. Pistes et perspectives

Un des principaux enjeux consiste aujourd'hui à rompre avec une logique marchande et consumériste qui emprisonne l'homme dans un cercle vicieux imposé par le modèle économique néolibéral dominant. La création sans cesse renouvelée de besoins, d'envies, de désirs, chez l'individu, dans des sociétés de l'information, de l'image, qui institutionnalisent la publicité, incite ce dernier à les

satisfaisant. Ce sentiment d'insatisfaction permanente, de devoir assouvir un besoin généré par la société, incite à la consommation et induit par conséquent la nécessité de produire toujours davantage. Cette logique productiviste conduit à une exploitation à outrance des ressources naturelles qui a forcément des effets destructeurs. Une des priorités est de sortir d'une logique qui enferme l'homme moderne dans le « vivre pour consommer » pour faire évoluer les choses dans le sens de la suffisance, de la modération, c'est-à-dire, de la satisfaction de nos besoins élémentaires. Les vertus de mesure, de sobriété, de partage, d'empathie envers son prochain, doivent guider notre éthique et nos habitudes de consommation. La pérennité du vivant et de notre environnement naturel en dépend.

Le développement durable en tant que concept, ne serait pas en soi responsable des problèmes environnementaux causés par l'homme. La critique porte sur le détournement de ce concept à des fins servant le paradigme de l'économisme, sur une conception du développement destructrice. Nous proposons de dépasser les sphères sémantique et théorique (DD, EDD¹⁷, ERE¹⁸, décroissance...), et d'élargir les problématiques à la dimension de l'être, pour appréhender l'humain dans sa complexité et dans toutes ses dimensions.

Il est pour cela nécessaire de déconstruire dans une certaine mesure l'existant pour le faire évoluer, pour faire émerger un ou des paradigmes qui redéfinissent les finalités du « développement » et de la « durabilité » en plaçant la dimension ontologique au centre des enjeux. Ce pas ne pourra être franchi que si nous agissons au niveau de différentes sphères d'action (pensée, mentalités, comportements) et à différents échelons. Un des objectifs serait de bâtir une approche globale et harmonieuse de

17 Education au développement durable

18 Education relative à l'environnement

l'écologie et du développement, non pas fondée sur ce que serait en mesure de supporter et de produire l'environnement, mais sur une analyse de l'homme et de ses besoins réels. Qu'entend-on par « développement » ? Celui-ci intègre-t-il la dimension du cheminement spirituel de l'homme ? Conçoit-il l'environnement comme l'espace physique et immatériel inhérent à notre bien-être, comme étant une composante et une condition sine qua non de celui-ci, comme le cadre naturel propice pour entreprendre une quête de sens, ou bien comme un simple objet de consommation, un ensemble de ressources inépuisables et donc exploitables à outrance ?

« Si le mot « durable » peut représenter la dernière stratégie désespérée du développement pour assurer coût que coût sa survie, et, en ce sens, peut être sévèrement interrogé, il peut également, devenir le vecteur permettant de contrer sa récupération par les institutions. Il peut par ailleurs permettre de s'interroger, de faire évoluer les consciences pour des changements dans la société civile » (Rodhain, Llana, 2006).

L'islam défend une vision durable de l'homme et du monde, efficiente et prospective, à travers ces paroles du Prophète : « L'œuvre du fils d'Adam prend fin à sa mort mis à part pour trois choses : un enfant pieux qui implore Dieu en sa faveur, une science profitable qu'il laisse derrière lui, et un don dont les bienfaits sont éternels. »

Nous voyons dans ces paroles que la dimension éducative est centrale en islam : l'homme est éduqué, dès le plus jeune âge, aux vertus du bien et de la spiritualité, et la connaissance qu'il acquiert et qu'il lègue est placée au cœur des projets de société et de vie. L'avoir et le don inscrits dans la durée, dans une perspective stratégique et constructive, sont considérés en islam comme les moteurs de l'appel à Dieu, à la vérité et à la justice. La durabilité s'inscrit ici dans une perspective éducative, de valorisation,

de diffusion du savoir compris comme la clé, rendue accessible à tout un chacun, qui permet d'accéder à la connaissance de Dieu et des règles qui régissent le monde perceptible et imperceptible.

Pour Michel Hagnerelle (2008), « la vraie question du développement durable se pose en d'autres termes, plaçant l'homme, les sociétés au cœur des problématiques » (en tant que croyant, je placerais au cœur, ma raison d'être en tant qu'homme au sein de ces sociétés) : que faire pour aider les hommes à mieux vivre aujourd'hui et à bien vivre demain ? » (dépasser ces considérations matérielles, certes essentielles, pour embrasser le questionnement du mieux-vivre intérieurement). Ce qui nous préoccupe, c'est bien le « développement » et la « durabilité » de l'humanité sur la planète. Les aspects environnementaux sont assurément incontournables, mais ils doivent être mis à leur juste place dans des approches globales où les questions sociales, économiques et culturelles sont toutes aussi premières ». J'ajouterais la dimension de l'être et de la spiritualité qui permettrait une approche autre des questions sociales, économiques et culturelles. Comment faire converger la préoccupation écologique avec la quête de sens ? Certains attribuent au concept de développement durable des racines historiques. Les auteurs de *l'Atlas des développements durables* (2008) estiment que « pour les forêts, en France, les forestiers ont exhumé un texte fondateur, datant de plus de 650 ans, l'ordonnance prise à Brunoy par Philippe VI de Valois. Ils en font le « top départ » de la durabilité, arguant du fait que le terme « soutenable » y est présent. Colbert, Vauban, Réaumur, Buffon ont défendu en leur temps la notion de durabilité, sans le mot, mais dans l'esprit ». Ils estiment que « les Espagnols ont élaboré de longue date des législations traduisant le souci de protéger le capital boisé », que « les Allemands ont aussi leur passé de réflexion autour de la notion de Nachhaltigkeit ». Pour eux, les forestiers

américains structurés par Guifford Pinchot, qui a fondé en 1905 l'US Forest Service, inscrivaient leur action dans l'esprit du développement durable.

6. La dimension éducative au cœur des enjeux

Nous pensons que la dimension éducative doit être replacée au centre des projets de société et de développement. Les pistes explorées dans ce sens par l'éducation relative à l'environnement (ERE) méritent d'être étudiées et approfondies. Pour Lucie Sauvé (2007), sur le plan individuel, l'ERE a pour finalité de construire une « identité » environnementale, un sens de l'être-au-monde, une appartenance au milieu de vie, une culture de l'engagement. Elle estime que l'ERE doit être mise en relation avec les autres dimensions de l'éducation globale qui relèvent de la sphère du rapport à soi-même et à l'autre. Elle prône la construction d'un projet éducatif cohérent, fondé sur une vision du monde rigoureusement clarifiée et constamment enrichie, qui prend en compte la dimension éthique et politique de l'action éducative. Elle admet que le fait de débattre de la question du développement durable contribue à une telle clarification. Nous estimons que, pour aller dans ce sens et dans le sens d'une alternative globale au modèle dominant, le premier pas à franchir est celui d'une prise de conscience individuelle et collective de l'importance que revête cette question pour le devenir de nos sociétés. Pour y arriver, il est essentiel de nous recentrer sur les priorités que sont le don de soi, l'écoute, le dialogue, l'accompagnement et les liens de proximité, les idéaux d'amour et de fraternité.

Selon l'islam, les finalités d'une éducation résolument ancrée dans un cheminement, dans une quête existentielle, qui donne les moyens à l'homme de s'affranchir des entraves de l'ego, rejoignent les aspirations de l'innéité, de la *fitra*, cet état d'intégrité originel qui définit l'être, son

cœur et son esprit. Elle s'érode et s'altère dès le plus jeune âge sous l'effet de multiples facteurs de corruption qui caractérisent un environnement hostile. Les problématiques éducatives impliquent une approche nouvelle de nos modes de vie, de consommation, de notre conception, de notre perception du bonheur et du bien-être, de repenser nos relations, nos villes, nos territoires et leur aménagement dans ce sens. L'éducation est un projet de vie qui se dessine dès le plus jeune âge. Il ne s'agit pas de notions théoriques coupées des réalités du quotidien et des enjeux de société. Un projet éducatif pensé collectivement et dans la durée doit permettre à l'individu de se révéler à soi-même, de déterminer sa raison d'être, de donner un sens à sa vie, de cheminer en soi, d'explorer et de découvrir la dimension infinie de l'être intérieur tout en définissant parallèlement sa place et son rôle dans le cosmos, dans le monde, dans la société.

Pour inscrire notre idéal de société dans la durée, celui-ci doit être fondé sur un projet éducatif global et équilibré, pensé à partir de valeurs cardinales, de vertus humaines innées¹⁹, telles que la mesure, la bonté, la sobriété, la tempérance, le partage. L'islam incite l'individu à concevoir son action dans la durée : « La meilleure œuvre est celle qui perdure, même si elle est minime ». La durabilité s'exprime dans la continuité de l'œuvre. La préservation du vivant, de l'environnement, s'inscrit dans cette logique. Jacques Benoit (2005) défend, à l'instar d'autres spécialistes, l'idée d'un développement durable éthique qui relèverait d'abord de la dimension de l'être.

19 Le terme arabe *mourowa* traduit la nature humaine, les vertus innées chez l'homme qui constituent un terreau fertile prédisposant l'être à entreprendre un cheminement spirituel et à s'engager sur la voie de l'excellence, du bien et de la justice. Ce substrat humain, ces dons transcendent les frontières des appartenances et des convictions religieuses.

Pour faire face à un modèle de vie en société qui instrumentalise, asservit et isole les personnes, il est urgent de faire converger les deux dimensions interdépendantes et complémentaires de notre idéal de vie en société : la sphère individuelle et la sphère collective. Le bien-être de soi est indissociable de la recherche du bien pour la collectivité et pour son environnement. Pour appréhender les enjeux de notre civilisation contemporaine dans leur globalité et dans leur complexité, il nous semble opportun d'élargir le concept d'environnement au-delà des frontières de la nature. L'environnement avec lequel nous interagissons est à la fois naturel, social, éducatif, mental, culturel, etc. Les espaces mentaux, de vie, de sociabilité, d'action, s'enchevêtrent, façonnent et redessinent perpétuellement notre environnement global, et représentent en soi des vecteurs d'éducation.

Conclusion

Nous pensons qu'une des principales problématiques qui se pose aujourd'hui, dans la sphère occidentale, en termes de définition du savoir et de concepts tels que le développement durable, s'articule autour de deux enjeux, qui constituent en même temps des obstacles à une évolution de notre approche et de notre compréhension des finalités de la science. Est-ce que les sciences modernes ont intrinsèquement la capacité de s'ouvrir aux valeurs que porte la spiritualité et de permettre ainsi aux différentes disciplines d'explorer le champ du monde insensible pour y puiser ce qui pourrait contribuer à donner sens et cohésion au savoir ? Est-ce que le scientifique est en mesure de sortir de son pré carré, à la fois pour amorcer une ouverture aux autres disciplines du savoir, et permettre ainsi à celles-ci d'interagir entre elles ? Dominique Bourg (2016) reconnaît

que « l'université reste un lieu très conservateur ; chacun est sur sa discipline, son pré carré ».

Nous pouvons nous demander si le développement durable est un concept condamné à disparaître ou si, au contraire, il représente un concept clé, en mesure de muter pour pouvoir survivre. Certains chercheurs accordent au concept de développement durable une valeur paradigmatique comme modèle de connaissance alors que d'autres sont plus sceptiques (Gagnon, 2008). Christiane Gagnon estime que ce modèle dominant est contesté car il reposerait sur une vision réductionniste et incomplète. Il aurait notamment pour mérite selon elle de renouveler la pensée sur la place de l'humain dans l'univers. Le développement durable mériterait de faire l'objet d'une approche pluridisciplinaire, complexe, qui permettrait une étude de la question en profondeur et avec suffisamment de recul (Rodhain, Llana, 2006). « Le développement durable peut conduire au décloisonnement des disciplines, à la collaboration entre chercheurs et enseignants de différents horizons ; il peut donc être porteur de réflexions productives et judicieuses. Pour cela, il est nécessaire que les acteurs de l'enseignement et de la recherche apportent une approche critique de la notion de développement, avant de s'intéresser à celle de développement durable » (Rodhain, Llana, 2006). Cette manière de voir représente une rupture avec les modes de pensée dominants dans la sphère scientifique, tout en ouvrant dans ce domaine des perspectives nouvelles d'un point de vue épistémologique, en termes de conception et de formulation des paradigmes de la connaissance. Thomas Zeroual estime que le problème ne vient pas des concepts, mais de la vision paradigmatique ou du référentiel défendu à travers eux : l'économisme. Les concepts de croissance économique et de développement durable ne seraient pas responsables selon lui des maux causés par l'homme en leur nom. Il serait aujourd'hui

intéressant de se demander dans quelle mesure le corpus des sources révélées pourrait contribuer à une redéfinition du savoir et des paradigmes qui le fondent. Mais, aujourd'hui, force est de constater que les résiliences sont fortes. Et la réfutation catégorique ou la critique farouche de l'apport historique de la spiritualité dans la marche du monde (accusée parfois d'avoir été un frein au progrès de l'humanité), expliquent le fossé qui subsiste entre elle et l'univers des sciences modernes. Le professeur américain de psychologie Charles Tart (2012), considère que la frontière qui sépare la science de la spiritualité est parfois bien mince. La spiritualité consiste selon lui à voir un univers qui a du sens, qui n'est pas juste aléatoire. Le fait d'imaginer les choses au-delà des faits changerait ainsi notre attitude envers la vie et envers les autres. Il invite le scientifique à faire preuve d'une certaine créativité et d'ouverture afin de créer de nouveaux protocoles expérimentaux. Car le passage du non matériel au spirituel, implique selon lui que l'on change de langage.

Bibliographie

Agha Khan Sadruddin, « Développement durable, une notion pervertie », in *Manière de Voir, Le Monde diplomatique*, juin-juillet 2005, pp. 68-71.

Benoît Jacques, *Pédagogie de l'éthique : le cœur du développement durable est le « développement durable » du cœur*, Cormelles-le-Royal, Editions EMS, Management et Société, coll. « Questions de société », 2005, 440 p.

Boltanski Luc, « Sociologie critique et sociologie de la critique », in *Politix*, 1990, n° 10-11, pp. 124-134.

Boltanski Luc, « Institutions et critique social, une approche pragmatique de la domination », in *Tracés*, Revue de Sciences humaines, 2008, Hors-série, pp. 17-43.

Bonerandi Emmanuelle, « La mobilité des populations pauvres dans les espaces anciennement industrialisés. Pour

une relecture de la pauvreté en milieu rural », Foix, *Actes du colloque franco-espagnol de géographie rurale, Habiter et vivre dans les campagnes de faible densité*, 15-16 septembre 2004.

Bonnet Michel, Desjeux Dominique, (éds), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, 224 p.

Bourg Dominique, « L'écologie, entre urgence et indifférence », in *Revue Sciences Humaines*, 2016, numéro spécial 277 S, p.18-19.

Brun Jacques, Rhein Catherine, (éds), *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994, 258 p.

Claval Paul, « Le développement durable : stratégies descendantes et stratégies ascendantes », in *Géographie, Économie et Société*, 2006, vol. 8, pp. 415-445.

Emelianoff Cyria, « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », *ESO, Travaux et Documents*, 2006, vol. 25, pp. 35-43

Emelianoff Cyria, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », in *Ecologie et politique*, 2008, n° 35, pp. 19-31.

Frémont Armand *et al.*, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984, 387 p.

Gagnon Christiane, « Le développement durable sous les feux de la rampe », in Massicotte Guy *et al.*, *Sciences du territoire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, pp. 335-368.

Gendron Corinne, « Le Québec à l'ère du développement durable », in *Options politiques*, juillet-août 2005, pp. 20-25.

Guénon René, *La crise du monde moderne*, Paris, éditions Gallimard, 1994.

Harribey Jean-Marie (dir.) (2004), *Le développement a-t-il un avenir ?*, Paris, Attac/Mille et une nuits, 2004.

- Héran Frédéric, Zuindeau Bertrand, 2001, « Développement durable et territoires », in *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 2001, n° 37.
- Kempf Hervé (2007), *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, éditions du Seuil, 2007.
- Jackson Tim, *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck/Etopia, 2010.
- Lévy Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », in Bonnet Michel, Desjeux Dominique, (éds), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 155-170.
- Mancebo François, « Le développement durable en question (s) », in *Cybergeo : European Journal of Geography* [en ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, 2007, document 404.
- Mancebo François, « Une succession sous bénéfice d'inventaire », in *L'après développement durable*, Paris, Ellipses, 2008, pp. 23-32.
- Mebratu Desta, « Sustainability and Sustainable Development : Historical and Conceptual Review », in *Environmental Impact Assessment Review*, 1998, vol. 18, n° 6, pp. 493-520.
- Prades José Alberto, *L'éthique de l'environnement et du développement*, Paris, PUF, Que sais-je, n° 2967, 1995.
- Rodhain Florence et Llena Claude « Le mythe du développement durable », in *Préventive sécurité*, 2006, n° 85, pp. 41-47.
- Sachs Wolfgang, « Sustainable development », in Redclift Michael et Woodgate Graham, *The International Handbook of Environmental Sociology*, Edward Elgar Publishing, 1997, pp. 71-83.
- Sauvé Lucie, « L'équivoque du développement durable », in *Chemin de Traverse*, 2007, n° 4, pp. 31-47.
- Tart Charles, *Le spirituel est-il réel ?, le psychologue, la science et l'extraordinaire*, Paris, InterEditions, 2012.

Veyret Yvette, Arnoult Paul *et al.*, *Atlas des développements durables*, Paris, éditions Autrement, 2008.

White Lynn, « The Historical Roots of our Ecological Crisis », in *Revue Science*, 1967, vol. 155, n° 3767, pp. 1203-1207.

Zarka Yves Charles, *Hobbes et la pensée politique moderne*, Paris, PUF, Paris, 1995.

Zeneidi-Henry Djemila, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, éditions Bréal, 2002.